

## PREAMBULE

Les présentes conditions générales d'utilisation sont opposables à chaque acheteur du Passep'Orres 1 jour et 6 jours et Passep'Orres+ 6 jours. Le Passep'Orres est géré par la SEMLORE ayant siège à Bâtiment administratif 4 allée des mélèzes 05200 LES ORRES - SIRET : 509 289 054 00025 (N° TVA Intracommunautaire : FR 95 509 289 054).

Les conditions générales d'utilisation sont accessibles à tout moment sur le site internet [www.lesorres.com](http://www.lesorres.com)

## ARTICLE 1 – DESCRIPTIF

1. Le Passep'Orres vise à faciliter la découverte des activités de la station des Orres et des environs. Il se présente sous forme d'une carte prépayée, numérotée et nominative.
2. Le Passep'Orres offre un droit d'accès unique, multiple ou illimité, à un ensemble d'activités dont la liste figure aux points de vente et consultable sur le site internet [www.lesorres.com](http://www.lesorres.com), ce dans la limite des conditions définies dans les présentes.
3. Le Passep'Orres est strictement personnel et nominatif. En conséquence, il ne peut être cédé ou remis à un tiers.

## ARTICLE 2 - OBJET

1. Les présentes conditions générales d'utilisation ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de l'utilisation du Passep'Orres (et Passep'Orres Plus sous - entendu).
2. Préalablement à toute commande, le client s'engage à prendre connaissance des présentes conditions générales d'utilisation du Passep'Orres et à les accepter sans réserve.
3. Certaines prestations de visite ou activités proposées peuvent également comporter des conditions spécifiques à l'organisateur ou au site partenaire concerné, dans un tel cas, elles seront clairement portées à la connaissance du client.
4. Les présentes conditions générales d'utilisation viennent compléter les conditions générales de vente du partenaire vendeur. L'achat du client est régi par les conditions générales de vente du partenaire vendeur en vigueur au jour de la passation de l'achat. En conséquence, le fait d'acheter le Passep'Orres, implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux conditions générales de vente du partenaire vendeur et aux conditions générales d'utilisation du Passep'Orres.

## ARTICLE 3 – CHAMP ET DUREE D'APPLICATION

Les présentes conditions générales d'utilisation s'appliquent à compter de leur acceptation et jusqu'à la date d'expiration du Passep'Orres. La validité du Passep'Orres (6 jours consécutifs ou 1 jour) est mentionnée sur le support (date de fin de validité).

## ARTICLE 4 - OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

1. La version des conditions générales d'utilisation opposable au client est celle acceptée par le client au moment de l'achat.
2. La version des conditions générales d'utilisation en ligne sur [www.lesorres.com](http://www.lesorres.com) prévaut sur toute version imprimée de date antérieure pour tout nouvel achat de carte.
3. Toute mise à jour suite à modification des conditions générales d'utilisation sera portée à la connaissance du client et du partenaire vendeur dans les meilleurs délais par la SEMLORE.
4. Les présentes conditions de vente sont proposées en langue française.

## ARTICLE 5 – VENTE DU PASSEP'ORRES

1. L'achat des Passep'Orres peut s'effectuer :
  - auprès des caisses des remontées mécaniques 1650 (Passep'Orres 1 jour, Passep'Orres 6 jours et Passep'Orres Plus),
  - en ligne via le site de vente en ligne des Orres, sur <https://forfait.lesorres.com/> (Passep'Orres Plus),
  - en ligne via la centrale de réservation des Orres, dans le cadre d'un séjour packagé, sur <http://reservation.lesorres.com> (Passep'Orres Plus)
  - en ligne via des intermédiaires tels que tour-opérateur, hébergeur, comité d'entreprise et assimilés (Passep'Orres Plus),
 La liste de ces points de vente figure sur notre site.

2. Les informations et données personnelles relatives au détenteur du Passep'Orres sont nécessaires au bon traitement de la commande par le vendeur. A défaut, la commande pourrait ne pas aboutir.
3. Le fait d'acheter le Passep'Orres, implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux conditions générales de vente du partenaire vendeur et aux conditions générales d'utilisation du Passep'Orres.
4. Le choix d'achat du Passep'Orres Plus doit se faire AVANT la 1<sup>ère</sup> utilisation du Passep'Orres. Autrement dit, il n'est pas possible d'acheter un Passep'Orres Plus une fois que le Passep'Orres a déjà été utilisé.

## ARTICLE 6 - PRIX

1. Le Passep'Orres est proposé à un prix forfaitaire suivant l'âge du porteur et les options éventuelles, par l'ensemble des points de vente Passep'Orres.
  - Passep'Orres enfant (5-11 ans) = 32€ | Passep'Orres adulte = 42€
  - Passep'Orres Plus enfant (5-11 ans) = 35€ | Passep'Orres Plus adulte = 45€
2. Le prix du Passep'Orres 1 jour ou 6 jours inclut plusieurs activités à consommer de façon multiple ou en illimité (gérées par la SEMLORE ou la Mairie des Orres). Le prix du Passep'Orres Plus inclut toutes les activités du Passep'Orres 6 jours auxquelles s'ajoutent des réductions pour des activités annexes proposées aux Orres et sur Serre-Ponçon (gérée par des partenaires de la SEMLORE).
3. Les enfants sont entendus comme tels lorsqu'ils sont âgés de 5 à 11 ans inclus. A compter du jour anniversaire de ses 12 ans, l'enfant est considéré comme un adulte. Le Passep'Orres ne s'adresse pas aux enfants de moins de 5 ans.
4. Le prix inclut la remise du Passep'Orres (numéroté, nominatif et daté) et d'un flyer d'accompagnement sur lequel sont mentionnés les partenaires du Passep'Orres.
5. Le prix du Passep'Orres n'inclut pas l'accès aux expositions temporaires et animations spécifiques des sites partenaires.
6. Le Passep'Orres ne peut être revendu à un prix supérieur à celui défini par la SEMLORE et précisé sur les supports de communication.
7. Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros. Les modes de paiement acceptés sont ceux des points de vente du Passep'Orres.

## ARTICLE 7 – CONDITIONS D'ACCES AUX ACTIVITÉS

1. Préalablement à chaque activité (Passep'Orres et Passep'Orres Plus), **le détenteur présente obligatoirement son Passep'Orres aux bornes ou au prestataire, accompagné de sa carte d'identité si celle-ci lui est demandé.**
2. Le Passep'Orres ne constitue pas un billet coupe-file.
3. Le Passep'Orres n'inclut ni la disponibilité ni l'accès aux éventuelles animations proposées par les sites ou partenaires.
4. Le Passep'Orres Plus comprend un ensemble de réductions à bénéficier sur certaines activités des partenaires listés.
5. Le Passep'Orres Plus ne garantit pas la disponibilité des activités listées. Il est bon de se renseigner en amont, voire de réserver.
6. La liste exhaustive des partenaires, dont leurs coordonnées, est consultable sur les supports d'information mis à la disposition du client et sur [www.lesorres.com](http://www.lesorres.com)

## ARTICLE 8 – MODALITES D'UTILISATION

Lors de l'achat, le point de vente du Passep'Orres recueille les données nécessaires pour attribuer la carte à un détenteur et mentionne, entre autre, le nom et prénom du détenteur ainsi que la date de fin de validité du Passep'Orres, en accord avec l'acheteur.

1. A compter de sa date d'activation, le Passep'Orres peut être présenté auprès des sites et partenaires pour une durée de 1 jour (Passep'Orres 1 jour) ou 6 jours (Passep'Orres 6 jours).
2. Le Passep'Orres est valable jusqu'à la date mentionnée sur le pass. Si pour une raison extérieure au client, le Passep'Orres n'a pas été utilisé dans cette durée, la SEMLORE ne remboursera aucun Passep'Orres. De la même façon, si la totalité des 6 tours de luge n'a pas été utilisée durant les 6 jours impartis, les tours de luge non utilisés ne seront ni reportés ni remboursés.

3. Les coordonnées de chaque site partenaire sont indiqués sur [www.lesorres.com](http://www.lesorres.com) ainsi que dans le flyer d'accompagnement du Passep'Orres remis au client au moment de l'achat (informations collectées avant le début de la saison été et susceptibles d'être modifiées par le partenaire en cours de saison).

**ARTICLE 9 – LISTE DES ACTIVITES DU PASSEP'ORRES ET DES PARTENAIRES DU PASSEP'ORRES PLUS**

Le Passep'Orres donne accès en illimité aux activités :

- Entrée piscine
- Entrée patinoire
- Entrée cinéma
- Ticket piéton remontées mécaniques (Pousterle et Prélongis)
- Accès au tennis, aux terrains multisports et jeux de société (retour des jeux avant 18h30, tous les jours)

Et à 6 tours de luge sur rail (les enfants de moins d'1.40m doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte)

Le Passep'Orres Plus donne accès aux activités mentionnées ci-dessus auxquelles s'ajoutent les réductions chez les partenaires participants listés sur le flyer d'accompagnement et sur [www.lesorres.com](http://www.lesorres.com). Cette liste peut être amenée à évoluer. La SEMLORE s'engage à la tenir à jour sur [lesorres.com](http://lesorres.com).

**ARTICLE 10 – SUPPORTS D'INFORMATION**

1. Lors de l'achat, un flyer d'accompagnement est remis au client.
2. Le flyer d'accompagnement répertorie les professionnels contractuellement partenaires de l'opération.
3. Le flyer d'accompagnement permet de porter à la connaissance du détenteur du Passep'Orres les informations suivantes relatives aux sites partenaires : coordonnées téléphoniques, mail et site internet, afin que l'utilisateur s'assure de la disponibilité de l'activité choisie.
4. Les informations figurant dans le flyer d'accompagnement sont celles connues au moment de la réalisation du document. Malgré tout le soin apporté à sa réalisation, le document peut contenir des erreurs dont la SEMLORE ne saurait être tenue pour responsable.
5. Le flyer d'accompagnement n'est pas un document contractuel.
6. En cas de non-respect des obligations contractuelles ou en cas de force majeure, la SEMLORE se réserve le droit de mettre fin au partenariat qui la lie à un site partenaire et à en retirer les prestations de visite concernées de l'offre du Passep'Orres, sans que le détenteur puisse préjuger d'aucun recours en réparation pour dommages éventuellement subis ou se prévaloir d'aucun remboursement ou quelconque indemnité, à en retirer les prestations de visite concernées de l'offre du Passep'Orres.
7. Les jours et horaires d'ouverture des sites partenaires peuvent être soumis à modification au cours de l'opération ou aux conditions météorologiques.
8. Le site partenaire s'engage à informer sans délai la SEMLORE de toute modification relative à la bonne information des détenteurs du Passep'Orres : conditions d'accueil, jours et heures d'ouverture, fermeture exceptionnelle ou définitive.
9. En cas de modification, La SEMLORE s'engage à mettre à jour sur le site internet [www.lesorres.com](http://www.lesorres.com) les informations qui auront été portées à sa connaissance et relatives aux sites partenaires.
10. La SEMLORE ne peut être tenue responsable de modifications inhérentes aux conditions d'accueil d'un site partenaire et empêchant le bon déroulement ou l'exécution des prestations de visites proposées dans le cadre du Passep'Orres.
11. Préalablement à toute visite, il est recommandé au détenteur du Passep'Orres de s'informer directement auprès du site partenaire des jours, horaires d'ouverture du site et heures de fermeture des caisses.

**ARTICLE 11 - DYSFONCTIONNEMENT, PERTE OU VOL DE LA CARTE PASSEP'ORRES - GARANTIE**

1. En cas de détérioration de la carte Passep'Orres empêchant sa validation lors de l'accès à un site partenaire, le détenteur est invité à se présenter dans les meilleurs délais aux caisses remontées mécaniques à 1650 muni d'une pièce d'identité et du justificatif d'achat, afin de procéder à un échange de carte, étant entendu que les données de la carte défaillante (nom du détenteur et date de fin de validité) seront reportées sur la nouvelle carte. L'ensemble des droits acquis sur la précédente carte sera répercuté sur la nouvelle au bénéfice du client. Ce dernier ne souffrira donc d'aucun préjudice.
2. En cas de perte ou de vol, le détenteur du Passep'Orres pourra se présenter aux caisses remontées mécaniques à 1650 muni d'une pièce d'identité et du justificatif d'achat afin de demander le remplacement de son pass.
3. Le client bénéficie des garanties légales :
  - Garanties légales de conformité (article L. 211-4 et suivants du Code de la Consommation)
  - Garanties des vices cachés (article 1641 du Code Civil)
  - Garanties biennales (article 1792-3 du Code Civil)
  - et ce sur le Passep'Orres et le droit d'utilisation qui en découle comme explicité ci-dessus.

**ARTICLE 12 - DONNÉES PERSONNELLES**

1. Les informations et données personnelles relatives au détenteur du Passep'Orres sont nécessaires au bon traitement de la commande par le vendeur et utiles dans le cas de détérioration, perte ou vol de la carte Passep'Orres. A défaut, la commande ne pourra aboutir.
2. Les informations et données sont conservées par La SEMLORE et le vendeur du Passep'Orres à des fins de sécurité, dans le respect des obligations légales et réglementaires.
3. Les données peuvent être utilisées par La SEMLORE dans le cadre de l'exploitation statistique du Passep'Orres et de prospection commerciale.
4. Le détenteur du Passep'Orres peut écrire à La SEMLORE, Bâtiment administratif 05200 Les Orres pour exercer ses droits d'accès et de rectification à l'égard des informations le concernant et faisant l'objet d'un traitement, dans les conditions prévues par la Loi N° 78-17 du 6 janvier 1978.
5. Le détenteur du Passep'Orres dispose de la faculté de s'opposer, sans frais, à ce que les données le concernant soient utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale.

**ARTICLE 13 – ABSENCE DU DROIT DE RETRACTATION**

Conformément à l'article L 121-20-4 du Code de la Consommation, le droit de rétractation institué par l'article L. 121- 20 du même code ne s'applique pas au contrat conclu pour notamment des loisirs qui peuvent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée.

**ARTICLE 14 - SERVICE CLIENTÈLE**

Pour toute information, le détenteur du Passep'Orres est invité à contacter l'Office de Tourisme des Orres : par téléphone au +33 (0)4 92 44 01 61, tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h30 (19h le samedi) ou par mail : [ot.accueil@lesorres.com](mailto:ot.accueil@lesorres.com)

Toute réclamation devra être adressée par écrit au plus tard une semaine après expiration du Passep'Orres ; par voie postale à l'adresse suivante : SEMLORE – Service réclamations – Bâtiment administratif 4 allée des mélèzes 05200 LES ORRES; ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [ecouteclient@lesorres.com](mailto:ecouteclient@lesorres.com)  
La SEMLORE s'engage à répondre au client dans un délai maximum d'un mois à compter de la réception du courrier.

**ARTICLE 15 - DROIT APPLICABLE – LITIGES**

Les présentes sont soumises à la loi française.  
En cas de contestation de l'une ou l'autre des conditions du contrat, une procédure de médiation conventionnelle ou toute autre alternative de règlement des différends pourra être initiée à la demande de l'une ou l'autre des parties.  
A défaut, les juridictions du ressort du client seront compétentes pour connaître causes du litige.